

**ARRETE n°2024- 561 PORTANT INSCRIPTION SUR LISTE D'APTITUDE  
AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE  
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2024**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadres d'emplois des agents de maîtrise

Vu le décret n° 2006-1462 du 28 novembre 2006 modifié relatif à la promotion interne des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1er :**

Sont inscrits sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au grade d'agent de maîtrise :

DAUPHAS Frédéric

GREYO Dany

HENRY Soizic(examen professionnel)

LANIAU Pierre(examen professionnel)

PEQUIGNOT Régis

WANRRELL Martine

**ARTICLE 2 :**

La présente liste d'aptitude, établie avec effet au 01/10/2024, a une validité de 2 ans renouvelable deux fois, Sur demande du fonctionnaire inscrit, un mois avant le terme de la validité de la liste :

- première réinscription à l'issue de deux années d'inscription : pour une 3ème année
- deuxième réinscription à l'issue de trois années d'inscription : pour la 4ème année.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera transmis au centre de gestion de Loire-Atlantique

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département

**ARTICLE 5 :**

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes, sis 6 allée de l'île Gloriette B.P. 24111, F-44041 Nantes Cedex, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif de Nantes peut aussi être saisi, dans ce même délai, par l'application télérécourse citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Saint-Nazaire, le 27 septembre 2024,

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
en charge des Ressources Humaines  
Céline PAILLARD

